

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

2 jours - 14 heures



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier, face à une situation d'accident, l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la ou des victimes : reconnaître, supprimer ou d'isoler le risque, soustraire la victime du risque sans s'exposer soi-même, examiner la situation et Alerter, ...
- Former le personnel d'entreprise afin de lui permettre d'intervenir dans les cas d'urgence.

PROGRAMME

Sur la base du référentiel de certification, les principaux thèmes répartis sur les 2 jours :

Situer le cadre juridique de son intervention (code pénal / civil / du travail) Protéger une situation dangereuse en supprimant ou isolant le danger ou effectuer un dégagement d'urgence

Examiner la victime afin de déterminer son état de santé et de réaliser les gestes de premiers secours

Faire alerter ou alerter les secours en fonction de l'organisation dans l'entreprise Secourir la(les) victime(s), selon les types d'accident survenus Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention

Faire remonter une situation dangereuse en informant les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise.

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques: apport de connaissances interactif, étude de cas (cas réels d'entreprises), démonstration pratique, exercice collectif (apprentissage gestuel etc....), analyse de pratiques, mise en situation et mise en pratique

FORMATEUR

Formateur du réseau des CMA, diplômé, expérimenté dans la thématique enseignée. Expérience en conseil des TPE. Coordonnées transmises lors de la convocation ou sur demande.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis : Délivrance d'un certificat de Sauveteur-Secouriste du Travail pour les stagiaires. L'évaluation des compétences par le formateur réalisée sur la base d'exercices pratiques et de mises en situation Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et mise en situation) Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est à votre disposition pour vous accompagner, contacter le service formation de votre CMA: 04 76 70 82 10.

Mise à jour le 22 octobre 2024

ES 🕂

- D Être conforme à la réglementation
- Possibilité d'organiser cette formation en intra (au sein de votre établissement si + 5 salariés)
 - Taux de satisfaction : détail sur le site internet

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoints
- Salarié
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

Grenoble ou Bourgoin-Jallieu

DATES/HORAIRES

Voir planning

TARIF

448 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à 7 jours avant la date de session.

CONTACT

Service Formation Continue

04 76 70 82 10

formation.isere@cmaauvergnerhonealpes.fr

Siret: 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.